snetaa Bordeaux FO

Note aux S1 n°16

16 janvier 2023

Edito : Tous mobilisés dès le 19 janvier ! - Grève et manifestations du 19 janvier : informations pratiques - Brèves : Détachement, Recrutement hors concours, Congé de formation professionnelle, Mutations Inter 2023, Loi 3DS & CA, Liste d'Aptitude Agrégés, Forfait mobilités durables, DGH.

Tous mobilisés dès le 19 janvier !

Report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans. Accélération de l'augmentation de la durée de cotisation : le gouvernement a annoncé son projet inique et infondé qui constitue une attaque violente contre les salariés - contre nous, enseignants.

Alors que notre système de retraites n'est pas au bord de la faillite. Alors que l'on pourrait même améliorer les conditions de départ avec un minimum d'honnêteté, de valeurs sociales et solidaires.

Le 19 janvier est un appel intersyndical interprofessionnel. Nous savons la force que représente la grève quand elle est majoritaire : nous devons TOUS faire cet effort de mobilisation. C'est maintenant ou jamais ! Oui, beaucoup sont usés, désabusés, et ne croient plus en la stratégie de dissuasion que peut constituer une grève pour faire reculer un gouvernement.

C'est pourquoi nous disons NON aux colères dispersées, NON à l'égrenage de dates sectorielles, NON aux grèves qui se suivent sans se rassembler !

Préparons la reconduction, afin que le 19 ne soit pas une journée sans lendemain !

Réunissons-nous en AG, en heures d'information syndicale afin d'organiser la suite !

Grèves « tournantes », caisses de grève… rapprochez-vous de vos délégués syndicaux pour discuter des modalités, pour proposer.

Refusons de perdre notre vie à la gagner - refusons de nourrir le monstre qui nous tue à petit feu, nous assomme de réformes régressives et nous jette des miettes ! Faisons cet effort de projection sur notre avenir pour nous, pour nos enfants, pour nos petits-enfants. Là est notre responsabilité. Et au-delà de cette régression inacceptable, n'oublions pas que l'enjeu est aussi la préservation de notre Sécurité Sociale.

Seuls l'unité et le nombre feront échec à ce projet.

Nous comptons sur vous ! Soyez mobilisés dès le 19 janvier !

« Ceux qui luttent ne sont pas toujours sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu » (Brecht).

LC

SNETAA-Bordeaux - 82 rue du XIV juillet 33400 TALENCE - 05 56 84 90 80
contact@snetaa-bordeaux.fr - http://www.snetaa-bordeaux.fr

Grève et manifestations du 19 janvier : informations pratiques

Toutes les organisations syndicales ont donc décidé de faire front commun pour combattre cette contre-réforme des retraites. Quels que soient les arguments invoqués par le gouvernement, elle apparaît injustifiée, voire cruelle, pour les travailleurs qui devront sous la contrainte travailler deux années supplémentaires avant d'avoir le droit de partir. Beaucoup d'entre-nous ont déjà du mal à s'imaginer devant les élèves jusqu'à 62 ans… Alors 64 !??!

Oui, ce report de l'âge légal de départ à la retraite de deux ans pour tous est une aberration injuste que nous devons combattre par tous les moyens : la grève reconduite (préavis de grève de la FNEC FP-FO jusqu'au 5 mars), les manifestations imposantes et médiatisées, mais aussi **la pétition intersyndicale** (déjà plus de 330 000 signatures).

Beaucoup d'appels à la grève ont été lancés dans différents secteurs : Dans l'Éducation Nationale (premier et second degrés), dans le supérieur et dans l'ensemble de la fonction publique, à la SNCF, dans les organismes sociaux, dans les transports aériens, à France Télévision, à la RATP, dans les transports, dans l'énergie, dans les raffineries et l'industrie chimique, dans le commerce… Même dans la police, les syndicats appellent à participer à la manifestation !

Prise en charge du transport par le bus

À l'occasion de la manifestation du 19 janvier à Bordeaux, **il a été décidé par le bureau de l'UD Force Ouvrière de la Gironde d'organiser et de prendre en charge le transport en bus au départ de Lesparre, Libourne, Arcachon, Langon et Blaye.** Les modalités d'inscription, horaires et lieux précis de départ, vous seront communiqués très prochainement (voir site Internet).

Informations fond de solidarité

La confédération FO a décidé de fixer à 30€ par jour (dès le 1er jour de grève si 3 jours au moins de grève) le montant pour l'aide aux syndiqués FO (à jour de cotisation) dans le cadre de l'appel à la grève à partir du 19 janvier. A suivre…

Lieux et horaires des manifestations dans l'académie de Bordeaux :

- **Périgueux** : Palais de Justice à 10h30
- **Bergerac** : Palais de Justice à 15h
- **Sarlat** : Place de la Grande Rigaudie à 15h
- **Bordeaux** : Place de la République à 12h
- **Mont-de-Marsan** : Place des Arènes à 10h
- **Agen** : Place de la Préfecture à 10h
- **Pau** : Place de Verdun à 10h30
- **Bayonne** : Place Sainte-Ursule à 10h30

SNETAA-Bordeaux - 82 rue du XIV juillet 33400 TALENCE - 05 56 84 90 80
contact@snetaa-bordeaux.fr - http://www.snetaa-bordeaux.fr

Brèves

Détachement :

Vous trouverez en ligne la circulaire académique concernant le détachement dans les corps des personnels enseignants, d'éducation et PsyEN. Date butoir pour déposer sa demande : lundi 30 janvier.

Recrutement hors concours (Personnels BOE) :

Les candidats doivent adresser à Madame Carole Damon (carole.damon@ac-bordeaux.fr, 05 57 57 38 79), correspondante handicap de l'Académie de Bordeaux, **avant le 31 Janvier 2023,** un dossier complet. Pour les détails, voir notre « Note aux S1 » du 2 janvier.

Congé de Formation Professionnelle :

Les demandes de CFP se font exclusivement via l'application COLIBRIS. La campagne a commencé le jeudi 15 décembre 2022. Elle se terminera le jeudi 19 janvier 2023. Pour plus de précisions, voir notre « Note aux S1 » du 2 janvier 2023

Mutations INTER 2023 :

Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous invitons à nous retourner très rapidement une copie de votre dossier accompagnée de notre 4 pages spécial mutations. **Les participants à ce mouvement pourront consulter leur barème via iProf à partir du 10 janvier.**

Loi 3DS & Conseils d'Administration :

La loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (3DS) a franchi une nouvelle étape dans la décentralisation de l'Éducation nationale en s'attaquant à l'administration de l'Éducation nationale… Pour les détails, voir notre « Note aux S1 » du 9 janvier.

Liste d'aptitude agrégés :

Nous vous invitions à lire la circulaire qui est en ligne sur notre site Internet. Votre éventuelle candidature doit être faite via i-Prof **avant le lundi 23 janvier**. Pour les détails, voir notre « Note aux S1 » du 9 janvier

Forfait mobilités durables :

Une note de service complémentaire a été publiée notamment pour officialiser le report de la date butoir au 31 janvier 2023. Le formulaire pour faire une demande est en ligne sur notre site Internet. Pour les détails, voir notre « Note aux S1 » du 9 janvier

DGH :

Les Comités Sociaux d'Administration Spéciaux Départementaux (CSA-SD, ex CTSD) vont commencer à siéger sur les DGH par établissement la semaine du 23 janvier. D'ici-là, nous aurons les documents de travail… Et vous aurez aussi très certainement commencé à travailler sur la répartition de l'enveloppe de votre établissement, même si elle restera provisoire jusqu'au vote en CSA-SD. Si problème, n'hésitez pas à joindre votre secrétaire départemental ou le secrétariat académique.

Agenda

Mercredi 18 janvier
Comité Social d'Administration Académique

Du 10 au 30 janvier
Affichage des barèmes INTER retenus par l'Administration

Mardi 7 mars
Communication des résultats définitifs de l'INTER

Tous en grève
à partir du 19 janvier !

Contre la réforme des retraites !

Rassemblements - Académie de Bordeaux

Périgueux : Palais de Justice à 10h30

Bergerac : Palais de Justice à 15h

Sarlat : Place de la grande Rigaudie à 15h

Bordeaux : Place de la République à 12h

Mont-de-Marsan : Place des Arènes à 10h

Agen : Place de la Préfecture à 10h

Pau : Place de Verdun à 10h30

Bayonne : Place Sainte-Ursule à 10h30